



Concevons ensemble selon une mode participatif les logements dont nous avons besoin...

CONTEXTE

La SAS Béguinage & Compagnie a été créée en juin 2015, après 3 à 4 ans de réflexion par l'ancien directeur d'un ESAT (8 ans) puis de plusieurs EHPAD (8 ans), dont une ouverture dans le Pas-de-Calais. Le constat était qu'il y avait un vrai besoin d'accompagnement dans la construction des béguinages pour qu'ils correspondent vraiment aux attentes et aux besoins des habitants. En effet si l'accès au logement et le logement lui-même sont souvent bien adaptés, les résidents arrivant dans le béguinage vivent généralement une perte de repères en termes de relations amicales, de commerçants, sans pouvoir recréer de nouveaux liens de voisinage par manque d'un lieu de rencontre mais aussi d'un faible engagement des bailleurs sur la problématique du lien social.

Si les résidences autonomie sont venues en partie combler ce manque, le modèle date des années 70 et Béguinage & Compagnie souhaite le renouveler.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Favoriser l'émergence de groupes de retraités au sein de collectivités locales volontaires ;

Concevoir selon un modèle participatif avec la collectivité, un bailleur et ces groupes de retraités, un habitat regroupé à loyer modéré intégrant une salle de vie commune, une domotique adaptée et une personne en charge de la coordination de la vie quotidienne.

DESCRIPTION

Béguinage & Compagnie va à la rencontre des maires qui expriment un besoin et une volonté de construire des logements adaptés aux besoins de leurs aînés.

La réponse apportée se situe à 3 niveaux :

- *Une étude d'opportunité avec une méthodologie favorisant l'implication des futurs habitants ;
- *Une conception participative de la programmation immobilière avec les habitants, des préconisations pratiques et un suivi de la mise en œuvre du chantier ;
- *Une exploitation du béguinage avec la formation et l'accompagnement du coordinateur qui veille et stimule au quotidien, ce qui permet la pérennité de ce mode de vie.

Dès la phase 1, les habitants potentiellement concernés sont associés au projet, à travers des réunions d'information, et des entretiens individuels, permettant déjà de constituer un groupe d'habitants intéressés, de cerner les attentes et les besoins en rapport avec les niveaux de ressources et de repérer des compétences qui pourront être mises à profit dans la phase 3 pour des échanges entre seniors mais aussi avec l'extérieur.

Cette phase se conclut par la validation ou non par le Conseil Municipal, de la construction d'un béguinage de 10 à 30 logements avec un bailleur social.

Lors de la phase 2, les habitants mobilisés sont invités avec les parties prenantes à 2 réunions par mois pendant 7 à 9 mois pour :

- *Echanger sur les plans et réaliser la programmation immobilière ;
- *Faciliter le changement de domicile en impliquant la personne dans le projet ;
- *Faire participer les familles au nouveau modèle de vie ;
- *Définir les attentes pour la salle commune et les propositions d'animations ;
- *Rencontrer les acteurs du territoire avec lesquels des interactions vont pouvoir se créer dans la phase 3 (écoles, services à domiciles, associations locales...) ;
- *Rédiger une charte du bien vivre ensemble.

Cette phase permet de créer une dynamique de groupe et des solidarités entre les futurs habitants.

Dans la phase 3 qui est celle de l'exploitation, Béguinage & Compagnie :

- *accompagne les locataires dans la création d'une association d'habitants, dans la rédaction du règlement d'usage des espaces communs et dans la mise en œuvre de la charte du bien vivre ensemble ;
- *propose la création d'une fonction de coordinateur local, veillant au fonctionnement du béguinage et à l'animation de celui-ci. Cette fonction peut être assurée par un agent du CCAS, par le bailleur via ses agents de proximité ou par Béguinage & Compagnie en direct.